



Mastère spécialisé®

Architecture et scénographies

MASTÈRE SPÉCIALISÉ® ARCHITECTURE ET SCÉNOGRAPHIES

Le **mastère spécialisé®** est un diplôme labellisé délivré par un établissement membre de la Conférence des Grandes Écoles (CGE).

Le **mastère spécialisé® Architecture et Scénographies** est proposé par l'ÉNSA Paris-Belleville en partenariat avec l'École Camondo et soutenu par de nombreux partenaires publics et privés.

OBJECTIF DE LA FORMATION

L'ambition est de proposer une formation originale ouverte sur les domaines variés relevant de la scénographie (architecture éphémère, lieux d'exposition, événementiel, spectacle vivant...). La multiplicité des métiers concernés par cette formation oriente ce mastère spécialisé® vers une posture volontairement polyvalente.

Cette formation, par nature généraliste, aura pour objectif de préparer ses étudiants(es) à **penser l'architecture éphémère dans son contexte, vis-à-vis d'un public, d'une œuvre, d'une narration.**

ORGANISATION DES ÉTUDES

La formation, **d'une durée de 15 mois**, de janvier 2020 à mars 2021, dispensera de manière équilibrée des enseignements d'ordre technique et d'ordre théorique et des exercices de projet pour un total de **375 heures et 75 ECTS.**

PROGRAMME

ENSEIGNEMENTS D'ORDRE TECHNIQUE

Maîtrises des ambiances (éclairage, matériaux du second œuvre, acoustique...), des techniques de mise en œuvre spécifiques (montage/démontage, réemploi...), de la réglementation (sécurité des biens et des personnes, gestion de la foule...) et des problématiques d'exposition et de conservation (muséologie, signalétique...).

ENSEIGNEMENTS D'ORDRE THÉORIQUE

Histoire, évolutions récentes, politiques innovantes, spécificités... liés au théâtre, au musée, à l'architecture commerciale et aux événements publics.

ENSEIGNEMENT DU PROJET

Les exercices de projet ont pour ambition de répondre à un certain réalisme de la commande d'une part et d'ouvrir à des réflexions fondamentales et prospectives d'autre part, ainsi qu'au croisement des disciplines.

La formation est composée de :

- **1 semaine inaugurale** du 6 au 9 janvier 2020 : enseignements et visites
- **3 modules** (enseignements le vendredi et projet le samedi) d'une durée de :
 - 6 semaines : scénographie d'événementiel (semaines 2 à 7)
 - 6 semaines : scénographie des lieux d'exposition (semaines 9 à 14)
 - 8 semaines : scénographie pour le spectacle (semaines 20 à 27)
- **2 workshops** centrés sur des aspects techniques :
 - workshop 1 du 17 au 21 février 2020 : lumière artificielle
 - workshop 2 du 20 au 24 avril 2020 : montage-démontage
- **1 mise en situation professionnelle** d'une durée de 4 à 6 mois suivie de la soutenance d'une thèse professionnelle en mars 2021.

LA MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE (MSP)

Au cœur du dispositif de formation, l'expérience en entreprise constitue un point incontournable du mastère spécialisé®.

Les étudiant(es) doivent réaliser une mission professionnelle de 4 à 6 mois.

Elle peut être réalisée de début juillet à fin décembre 2020 à temps plein ou dès le mois de mars 2020 à temps partiel.

Des missions professionnelles seront proposées aux étudiants par nos partenaires professionnels lors de la semaine inaugurale de janvier 2020.

L'étudiant doit rédiger sa thèse professionnelle en s'appuyant sur la mission réalisée en entreprise, sous la direction de l'enseignant responsable du suivi pédagogique de la mise en situation professionnelle et de la thèse, spécialisé dans la thématique choisie.

Elle donne lieu à une soutenance devant jury (30 ECTS).

PARTENAIRES PROFESSIONNELS

Le mastère spécialisé[®] est soutenu par plusieurs partenaires professionnels susceptibles d'accueillir les étudiant(es) pour leur mise en situation professionnelle (MSP) d'une durée de 4 à 6 mois : la Philharmonie de Paris, l'Opéra national de Paris, le Musée des arts décoratifs, le Centquatre, Bureau Betak, la Monnaie de Paris, le Pavillon de l'Arsenal, la Gaîté lyrique, la Maison de la culture de Seine-Saint-Denis, la Réunion des musées nationaux Grand Palais, la Nouvelle scène nationale de Cergy-Pontoise...

INSERTION PROFESSIONNELLE

La formation a pour vocation de former des « chefs de projet en architecture éphémère » : conception, maîtrise d'œuvre et assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le domaine de l'architecture éphémère (scénographie de spectacles, d'expositions, d'espaces publics, de salons et d'événements).

ADMISSION & QUALITÉS REQUISES

Le mastère spécialisé[®] Architecture et Scénographies s'adresse aux titulaires d'un :

- **Master 2 ou diplôme équivalent (bac+5)** dans les domaines de l'architecture, architecture d'intérieur, arts appliqués dans l'espace, design, ingénierie, urbanisme, paysage, métiers du spectacle ;
- **Master 1 ou diplôme équivalent (bac+4)** pour les candidats ayant **au moins 3 ans d'expérience professionnelle** dans le milieu de l'architecture, l'urbanisme, le paysage et les métiers du spectacle ;
- **par dérogation** peuvent être retenus des diplômés de Master 1 dans les domaines précités et sans expérience professionnelle et des diplômés de Licence dans les domaines précités avec au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le milieu de l'architecture, l'urbanisme, le paysage et les métiers du spectacle.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

À télécharger sur le site internet de l'ÉNSA-PB, il est à retourner au plus tard le **31 octobre 2019** à la responsable administrative du mastère spécialisé[®].

Il se compose de :

- un Curriculum vitae détaillé ;
- une lettre de motivation (une page A4 recto verso maximum) développant le projet professionnel ;
- une copie des diplômes et formations ;
- un certificat employeur ou tout document pouvant justifier d'une ou plusieurs expériences professionnelles ;
- pour les candidats issus de la formation initiale, un relevé de notes des 2 dernières années d'études ;
- pour les candidats étrangers, le DELF B2 (niveau minimum requis) ou attestation du TCF/DAP de niveau équivalent ;
- un portfolio de travaux et réalisations ;
- un chèque de 37 € à l'ordre de R.R. de l'ÉNSA-PB.

Les entretiens des candidats admissibles auront lieu du 1^{er} au 15 novembre 2019 (résultats communiqués fin novembre).

- Frais de dossier : 37 €
- Nombre de places : 20

FRAIS D'INSCRIPTION

Formation initiale : 7 000 €

Réduction de 25% (soit 5 250 €) pour les diplômés de l'ÉNSA-PB et de l'École Camondo

Réduction de 50% (soit 3 500 €) pour les boursiers et demandeurs d'emploi

Formation continue (financée par un organisme) : 14 000 €

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

SAVOIR-FAIRE DU PROJET

- Nicolas **André**, enseignant/architecte, responsable pédagogique
- Nadia **Lauro**, scénographe
- Philippe **Prost**, enseignant/architecte
- Adrien **Gardère**, architecte/scénographe
- Paul **Marchesseau**, enseignant/designer
- Alphonse **Sarthout**, architecte

SAVOIR-FAIRE THÉORIQUES

- Jean Dominique **Secoundi**, architecte/directeur de la Gaîté Lyrique
- Alexis **Markovics**, enseignant/chercheur
- Yann **Rocher**, enseignant/architecte

SAVOIR-FAIRE TECHNIQUES

- Anne **Denastas**, enseignante/graphiste
- Clément **Lagarrigue**, enseignant/acousticien
- Philippe **Almon**, enseignant/éclairagiste
- Pier **Schneider**, plasticien
- Carola **Moujan**, enseignante/chercheuse/designer
- Martin **Monchicourt**, enseignant/plasticien
- Antoine **Charon**, enseignant/designer sonore
- Teïva **Bodereau**, enseignant/ingénieur/architecte
- Jérôme **Recours**, responsable du service des expositions au Musée des Arts décoratifs
- Florence **Bertin**, conservatrice au Musée des Arts décoratifs...

CONTACT

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

Déborah **Arnaudet**, service des Études
deborah.arnaudet@paris-belleville.archi.fr
Tél : 01 53 38 50 38

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Nicolas **André**, enseignant de l'ÉNSA-PB
nicolas.andre@paris-belleville.archi.fr

PLUS D'INFORMATIONS

http://www.paris-belleville.archi.fr/le-mastere-specialise-architecture-et-scenographie_294

